

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS ET BAC S2TMD, AMÉNAGEMENTS D'HORAIRES

La filière "Horaires Aménagés" proposée par le CRR de Versailles Grand Parc, s'articule autour de classes Musiques CHAM du CP à la 3ème et de classes Danses - CHAD dès la 6ème.

Une filière Bac S2TMD vient compléter l'offre artistique au Lycée avec en complément une filière "Aménagement d'Horaire", qui permet aux élèves d'avoir deux demi-journées allégées tout en suivant une scolarité générale.

Toutes ces filières reposent sur un partenariat entre le Conservatoire et l'Education Nationale avec en structures partenaires l'Ecole élémentaire Lully/Vauban, le Collège Jean-Philippe Rameau et le Lycée La Bruyère.

Pour les élèves en CHADM et S2TMD les frais de scolarité sont pris en charge par la collectivité territoriale et restent dûs pour la filière générale Aménagement d'Horaire.

Ces dispositifs sont ouverts aux élèves motivés et possédant de réelles aptitudes artistiques pour qui le CRR met en place un parcours dit "renforcé".

L'admissibilité est soumise à un test au CRR sous forme d'un temps d'audition et d'un entretien de motivation, au printemps précédant la rentrée scolaire. L'admission est prononcée par une commission mixte Education Nationale – Conservatoire, avec validation finale de l'inspection académique.

INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS

Dépôt des candidatures en ligne sur www.versaillesgrandparc/conservatoire.fr
Entrée en CP, CE1, CE2, collège et lycée : du 6 janvier au 2 février 2027
Entrée en CM1 et CM2 : du 4 au 11 mai 2027

- Test d'admissibilité **pour une entrée en CP** du 8 au 11 mars 2027
 Commission d'admission le 1er avril 2027
- Test d'admissibilité **pour une entrée en CE1 et CE2** :
 mercredi 24 mars 2027 en fonction des places disponibles
- Test d'admissibilité **pour une entrée en CM1 et CM2** :
 mercredi 27 mai 2026 en fonction des places disponibles
- Test d'admissibilité CHAM **collège et lycée** AH & S2TMD **musique** :
 mercredi 17 mars 2027
- Test d'admissibilité CHAD **collège et lycée** AH & S2TMD **danse** :
 vendredi 26 mars 2027

CONTACTS

Ecole élémentaire Lully-Vauban
87-89 avenue de Paris - 78000 Versailles - 01 39 66 30 85

Collège Jean-Philippe Rameau
1 rond point des Condamines - 78000 Versailles - 01 39 50 76 64

Lycée La Bruyère
31 avenue de Paris - 78000 Versailles - 01 39 50 04 37

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc
6 avenue de Paris - CS 10922 - 78009 Versailles Cedex - 01 39 66 30 10

scolarite.versailles@agglovgp.fr
www.versaillesgrandparc.fr/conservatoire

avec le soutien de : Yvelines Le Département

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération
6 avenue de Paris - CS 10922
78009 Versailles Cedex

Édition 2027 - 2028 • Photos droits réservés • Conception/Réalisation : Versailles Grand Parc • Impression : Le Réveil de la Marne

Conservatoire
VersaillesGrandParc

› ÉLÉMENTAIRE ET COLLÈGE
Classes à Horaires Aménagés

› LYCÉE
Bac S2TMD et Aménagements d'horaires

Du CP à la Terminale – Versailles
Rentrée 2027-28

› Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc
› Ecole élémentaire Lully-Vauban
› Collège Jean-Philippe Rameau
› Lycée La Bruyère





versaillesgrandparc.fr/conservatoire

PARCOURS CHAM ÉLÉMENTAIRE

› École élémentaire Lully-Vauban

Les élèves bénéficient d'un enseignement musical intégré au temps de l'école et sur site. Il est dispensé par les professeurs du Conservatoire.

Le projet pédagogique a pour objectif la pratique collective autour de la dynamique des Orchestres et la pratique Vocale en Choeur.
L'enfant mène de front le parcours artistique et les études générales. Il doit être capable de se mobiliser quotidiennement.

Les instruments proposés : Violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière, flûte à bec, hautbois, clarinette, basson, trompette, cor, harpe, percussions, clavecin, guitare, piano.

ENSEIGNEMENT MUSICAL HEBDOMADAIRE
FORMATION MUSICALE > 1h30
CHANT CHORAL > 45 min
COURS D'INSTRUMENT > 45 min (à partir du CE2)
ORCHESTRE > 45 min (à partir du CM1)

- Du CP au CM2 : 22 élèves par classe
- À l'issue du parcours, une orientation Collège CHAD /CHAM peut être proposée en commission pédagogique mixte Education Nationale - Conservatoire avec validation finale par la Direction Académique



PARCOURS CHAD-CHAM COLLÈGE

› Collège Jean-Philippe Rameau (enseignements généraux)

› Sites CRR Chancellerie et Lully-Vauban (enseignements artistiques)

Les Classes à horaires aménagés danse (CHAD) et musique (CHAM) permettent un enseignement et parcours artistique renforcé avec un projet pédagogique fort autour des pratiques collectives Orchestres et Vocales.
Ce choix est totalement incompatible avec d'autres options au collège.

Une scolarité Lycée S2TMD ou à orientation AH peut être proposée en commission pédagogique CRR avec validation finale par la Direction Académique.

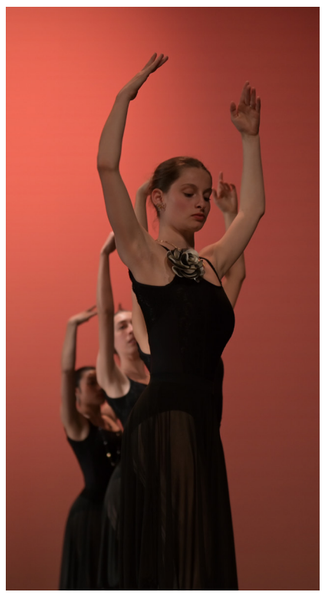
NIVEAU SCOLAIRE	NIVEAU INSTRUMENTAL	NIVEAU FM CHANT CHORAL	NIVEAU CHORÉGRAPHIQUE
6e ET 5e	Fin de 1er cycle	2e cycle	2e cycle
4e ET 3e	2e cycle	Brevet	Fin de 2e cycle, 3e cycle

ENSEIGNEMENTS HEBDOMADAIRES (DISPENSÉS PAR LE CRR)

MUSIQUE	
COURS D'INSTRUMENT	45 min à 1h
ORCHESTRE	1h à 1h30
FORMATION MUSICALE	1h30 à 2h
CHANT CHORAL	1h à 1h30
TOTAL 4h15 à 6h réparties sur trois ½ journées	

DANSE	
DANSE	6h à 14h
FORMATION MUSICALE	1h (minimum)
CULTURE CHORÉGRAPHIQUE ET RENFORCEMENT	1h à 2h
ATELIER	1h30
TOTAL	8h à 16h selon niveau

→ Poursuite au Lycée La Bruyère proposée en commission pédagogique et prononcée par la Direction Académique



FILIÈRE LYCÉE S2TMD (1ère-Terminale) et AMÉNAGEMENT D'HORAIRE
(à partir de la seconde)

› Lycée La Bruyère (enseignements généraux)

› CRR Versailles Grand Parc (enseignements généraux) :

- Sites Chancellerie et Lully-Vauban (musique et danse)
- Sites Viroflay (Jazz) et Jouy-en-Josas (MAA)

Deux options possibles :
- Filière Bac S2TMD (musique ou danse)
- Filière Bac général avec Aménagement d'Horaires (AH)

1. Filière Bac S2TMD (Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse)
Filière artistique par excellence, la préparation au bac S2TMD (Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse) sur les années 1ère S2TMD et TerS2TMD, propose deux options « instrument » ou « danse » et est pleinement recommandée aux élèves souhaitant préparer le DEM (Diplôme des Etudes Musicales) ou le DEC (Diplôme d'Etudes Chorégraphiques) en minimum deux ans. **L'emploi du temps est partagé entre le Lycée le matin et le CRR l'après-midi.** Les épreuves artistiques du Bac S2TMD sont déterminées par l'Education Nationale et préparées conjointement au Conservatoire.

2. Filière Bac général avec Aménagement d'Horaire
Filière Bac général avec aménagements d'horaires (de la Seconde à la Terminale). Ce dispositif conventionné libère deux demi-journées au lycée pour les cours au Conservatoire et ne permet pas d'autres options au Lycée. Ce choix impose le choix d'une spécialité en arts en Première et Terminale pour prétendre poursuivre ce cursus. Le maintien en AH est validé lors des conseils de classes et **à la différence de la filière S2TMD, les frais de scolarité du Conservatoire restent à la charge des familles.** Au regard des emplois du temps, la préparation d'un DEM/DEC est à envisager sur minimum trois ans sur ce parcours.

ENSEIGNEMENTS HEBDOMADAIRES ET NIVEAUX

MUSIQUE S2TMD	
COURS D'INSTRUMENT	45 min à 1h (2C3-CPES)
ORCHESTRE ET/OU MUSIQUE DE CHAMBRE	1h30 à 2h30 1h
FORMATION MUSICALE	2h (2C3-3C)
CHANT CHORAL	1h30 (1an minimum pour les AH)
ANALYSE OU ÉCRITURE	1h30 (facultatif pour les AH)
TOTAL	5h30 à 9h30

DANSE S2TMD	
DANSE	6 à 14h (3C-COP)
DISCIPLINE COMPLÉMENTAIRE	1h à 2h
FORMATION MUSICALE	1h
ANATOMIE & NOTATION	Par session
CULTURE CHORÉGRAPHIQUE ET RENFORCEMENT	1h à 2h
TOTAL	8h à 16h selon niveau + sessions